



Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale François Guy TRÉBULLE

Jeudi 8 mai 2025

Chers Amis,

Vous avez compris que nous avons voulu, à l'occasion des 80 ans du 8 mai 1945 jour de la victoire des alliés sur le régime nazi, marquer sa commémoration d'une façon particulière par rapport aux cérémonies habituelles.

Nous avons voulu en faire une fête !

Le 8 mai 1945, il y a 80 ans, à 15 h 00, les cloches de toutes les églises de France sonnent pour propager la bonne nouvelle de la fin de la guerre sur le continent européen.

Le 8 mai 1945, clôturant un cycle, le général de Gaulle dans un message radiodiffusé annonce la capitulation de l'Allemagne nazie comme il avait, par ce même média, lancé son appel le 18 juin 1940.

Le 8 mai 1945 la foule en liesse descend dans les rues et goûte enfin une liberté pleinement retrouvée et que ne ternit plus la crainte de voir flamber de nouveau les combats.

Depuis 80 ans cette date est symbolique. Même s'il a fallu attendre la loi du 2 octobre 1981 pour que les choses soient consolidées et que le 8 mai, commémoré depuis 1953¹, soit définitivement déclaré "journée de la liberté", fériée et chômée

Nous avons voulu nous souvenir, avec une attention particulière pour ceux de nos concitoyens qui ont vécu eux-mêmes ces jours de fêtes, de cette fête

¹ Loi n° 53-225 du 20 mars 1953 relative à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



qui partout fut célébrée avec la joyeuse et grave conscience de rentrer dans une nouvelle époque.

Bien sûr les blessures étaient encore ressenties avec une éprouvante intensité.

Les atrocités commises par le régime nazi et ses alliés n'étaient pas encore pleinement mesurées ;

L'attente interminable des proches des disparus n'était pas près de finir et le long travail du deuil, pour beaucoup, n'en était qu'à son commencement.

Les coupables pensaient encore pouvoir échapper au verdict et la justice avaient encore beaucoup à faire

La reconstruction du pays était encore à l'état de projet et les restrictions dureraient encore un temps qui devait paraître bien long à ceux qui les subirent...

Bien sûr il y aurait encore des combats et une histoire inapaisée devait poursuivre son cours tout au long de la fin de ce brûlant XXe siècle.

Mais la capitulation avait été obtenue, marquant la fin des combats et l'échec définitif d'une idéologie qui avait, un temps, semblé tout emporter.

Cette capitulation annonçait la possibilité de la Paix. Oui, ce qui a provoqué les débordements de joie, partout, c'était cela ; ce qui justifia l'immense clameur du peuple de France uni dans ces marseillaises, dans ces festivités, c'était bien l'annonce que la paix, cette paix si souvent appelée, si longtemps attendue, cette paix espérée contre toute vraisemblance, non pas dans la défaite et la capitulation, la collaboration à l'occupation violente d'un adversaire au service d'une idéologie barbare et mortifère... mais la paix dans la liberté pleinement retrouvée, la paix dans le renouveau possible de la démocratie...

C'est bien de cela qu'il est particulièrement question aujourd'hui, dans ce cycle des 80 ans de ces événements qui marquèrent si profondément notre pays, notre continent et le monde.



Merci à vous Verriérois qui avez répondu présent à notre invitation de nous rappeler, ensemble, ces jours dont beaucoup parmi vous se souviennent ou en tout cas les ont vécus.

Merci de nous rappeler que l'histoire n'est pas enfermée dans les livres mais avant tout inscrite dans notre chair, dans nos âmes et que les joies comme les blessures ne sont pas des théories abstraites mais le feu de la forge de laquelle sort la matière dont nous sommes faits.

Enfants de la guerre, pour certains pupilles de la nation, vous êtes nos pères et nos mères, nos grands-parents et par vous, par votre présence parmi nous, cet hier, d'il y a 80 ans, nous le vivons, aujourd'hui, au présent.

Bien sûr rien n'est plus personnel, intime, que la mémoire de chacun. Mais la mémoire collective est également puissante et à l'échelle de notre commune elle existe et elle est vive. Mémoires singulières et mémoires collectives se complètent sans se confondre, se répondent.

Merci d'avoir passé cette mémoire, merci de ce qui a été dit et du témoignage silencieux que vous avez livré. Merci des mots que vous direz encore pour que de nouvelles générations comprennent que ce passé lointain est à portée de main.

Ricoeur nous a rappelé² que pour se souvenir, on a besoin des autres

Nous devons nous souvenir, et nous souvenir ensemble, construire ensemble cette mémoire collective qui se juxtapose et survivra à la mémoire individuelle et, en accompagnant la réminiscence des épisodes passés

² Mémoire personnelle, mémoire collective in *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* Le Seuil 2014 Citant Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1950



nous permettra peut-être d'éviter la réitération des causes qui les provoquent.

Oui, comme cela a été dit³ “commémorer est un acte essentiel dans la vie d'une nation pour faire soudure et lier les individus dans le drapé collectif”

Le 8 mai 1955, dix ans seulement après la victoire, le président René Coty envoya un message contenant ces mots : « Nous devons à certaines dates nous rappeler que ni la liberté ni la paix ne sont données gratuitement. Nous les devons au courage et à l'abnégation des héros”⁴

Nous avons le privilège, à Verrières, aujourd'hui, sans galvauder le mot d'avoir l'un de ces héros parmi nous.

Quelques traits de Jacques Dureux ont été rappelés dans le magazine de la Ville de ce mois-ci, qu'il me suffise de dire qu'il est le presque exact contemporain de David Régnier. Que comme lui adolescent encore il a ressenti le besoin de réagir. À Monluçon, où il était alors, il s'engagea avec ses moyens : hisser un drapeau d'abord, distribuer des tracts antinazis, ensuite. Arrêté puis relâché par des policiers français bienveillants, il rejoignit une organisation structurée, le réseau Gallia, informa les alliés, convoya des maquisards avant d'être blessé...

Arrivé à Verrières bien des années après, Jacques Dureux est discrètement présent dans notre commune et n'eut-été une décoration il y a quelques mois, nous n'aurions pas connu ses engagements passés.

Je suis très heureux qu'il ait bien voulu, 80 ans après cette victoire à laquelle il contribua, cette victoire qui, alors, l'emplit d'une grande joie, que nous lui remettions la médaille de la Ville pour souligner combien le sursaut d'un seul marque de manière indélébile cette conscience collective qu'il nous faut cultiver.

³ F. Sallée, Il existe un devoir de mémoire. » *La mécanique de l'histoire : Idées reçues sur l'historien et sa discipline* (p. 185-190). Le Cavalier Bleu, 2023

⁴ L'alouette, J. (2010). Les fêtes civiques. *Jours de fête : Fêtes légales et jours fériés dans la France contemporaine* (p. 125-180). Tallandier.



David Régnier et Jacques Dureux sont comme deux faces d'une même jeunesse française, ancrée et déterminée, engagée, qui refusa de se résigner et qui, au nom de ce qui a fait les plus belles heures de la France, n'a pas hésité à risquer sa vie. L'un l'a perdue, l'autre l'a conservée, tous deux sont, avec tous ceux qui firent le même choix, dignes de tous les honneurs, leur courage et leur abnégation nous ont donné la liberté et la paix.

Ce sont cette liberté et cette paix que nous célébrons, que nous fêtons, aujourd'hui !